



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 26 mars 2024
COMMUNE DE BEAUMONT-DU-VENTOUX

En application de :

- La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

À compter du 1^{er} juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu de séance du Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.

Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Nombres de membres en exercice : 10 Présents : 10 Votants : 10

Séance du mardi 26 mars 2024

Date de la convocation : 18/03/2024.

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le mardi vingt-six mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT-DU-VENTOUX s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain BREMOND Maire.

Étaient Présents : Mesdames Mireille AUFFAN, Véronique BERNARD, Sonia ESPOSITO et Messieurs Rémi BARTHALOIS, Philippe BLANC, Alain BREMOND, Frédéric CHARRASSE, Nicolas GUIMETY, Romain GUIMETY, Anthony VEZINHET.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique BERNARD.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance débute à 18 heures 30.

DÉLIBÉRATIONS

N° 06 / Objet : Vote du compte de gestion de l'exercice 2023.

→ Approuvée à l'unanimité.

N° 07 / Objet : Désignation d'un président de séance pour le vote du compte administratif de l'exercice 2023.

→ Approuvée à l'unanimité.

N° 08 / Objet : Vote du compte administratif de l'exercice 2023.

→ Approuvée à l'unanimité.

N° 09 / Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2023.

→ Approuvée à l'unanimité.

N° 10 / Objet : Vote du budget primitif 2024.

→ Approuvée à l'unanimité.

N° 11 / Objet : Vote des subventions attribuées aux associations.

→ Approuvée à l'unanimité.

N° 12 / Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024.

→ Approuvée à l'unanimité.

N° 13 / Objet : Adhésion à l'Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie.

→ Approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 20 heures trente minutes.

Le Maire
Alain BREMOND

